

DECLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA-EDUCATION AU CDEN DU 9/02/2012

Monsieur le Préfet,

L'objectif de ce CDEN est de préparer la rentrée 2012 sur la question de l'emploi public dans nos écoles et collèges de notre département.

Or notre profond attachement aux services publics, et à celui de l'Education tout particulièrement, fait que notre fédération se montre aujourd'hui en colère, quant à la politique éducative destructrice menée par ce gouvernement, au sort réservé à l'Ecole de la République, à celui de nos élèves et des personnels du monde éducatif

La rentrée 2012 va s'effectuer avec 5500 suppressions d'emplois dans le second degré et 5100 postes d'enseignants en moins dans le 1er degré même si, de l'aveu-même du ministère, les effectifs vont augmenter de près de 3000 élèves dans le 1^{er} degré.

Comment préparer sereinement la rentrée 2012, avec de telles contraintes budgétaires ?

Ce dogme aveugle et incohérent du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux frappe durement le service public le plus proche des français.

L'école publique est un investissement, la garante du maintien de l'unité nationale et le creuset éducatif pour la jeunesse de notre pays.

Toucher l'école dans sa substance, c'est aggraver la crise, c'est frapper l'avenir, c'est mépriser la jeunesse.

Cette saignée nationale se décline dans notre département par une perte :

Dans le 1^{er} degré de 34 postes

Encore une fois, au nom de la solidarité académique, le Puy de Dôme paye un lourd tribut en termes de retrait d'emplois alors que les effectifs prévisionnels font état d'une hausse de 117 élèves.

De nouveaux leviers ont été actionnés pour rentrer dans cette enveloppe

- Suppression de postes de conseillers pédagogiques et de maîtres formateurs
- Suppression de 30 postes de remplaçants liée à une articulation nouvelle dans la gestion des temps partiels

L'UNSA Education constate une fois de plus que dans le Puy de Dôme, l'administration n'a pas de postes mais a des idées. Suffiront-elles pour assurer le remplacement des collègues dans les écoles tout au long de l'année ? Permettront-elles de décharger les directeurs des écoles de moins de 4 classes comme il est prévu dans le protocole de 2006 ?

Pour ce qui est des mesures concernant les écoles, malgré les annonces faites de l'administration de ne pas changer les critères de gestion, certaines mesures échappent à ce principe. Nous vous communiquerons notre analyse en cours de séance lors de la présentation des documents

En tout cas, ces vagues successives de suppressions d'emplois et les leviers actionnés ont des conséquences visibles dans notre académie et dans notre département.

Deux exemples pour l'illustrer :

D'après les indicateurs de gestion du 1^{er} degré 2010-2011, l'académie de Clermont-Ferrand se retrouve, avec 18.22% d'emplois d'enseignants du 1^{er} degré en préélémentaire, en dernière position de l'ensemble des académies. A titre de comparaison les académies de Caen et de Besançon (qui ont globalement le même nombre d'emplois) sont loin devant avec respectivement 27.13 % et 26.63 % d'emplois. Nous voyons bien que des choix ont été faits localement qui ne favorisent pas la maternelle : seuils de plus en plus élevés de création et de fermeture, politique d'accueil des 2 ans fortement remise en cause depuis maintenant plusieurs années.

De même, en termes d'emplois pour la prévention et le traitement de la difficulté scolaire où le Puy de Dôme est en 53^{ème} position avec 3.99% des emplois alors que par le passé, il occupait la tête du classement. Là encore, nous abandonnons une politique locale volontariste pour glisser vers la moyenne nationale.

Avec un retrait de 34 postes, c'est bien une dégradation des conditions de travail des enseignants et des élèves qui nous sera proposé.

Dans le second degré

Concernant la rentrée prochaine dans les collèges du Puy de Dôme, 529 élèves en plus sont prévus et l'enveloppe diminuera de 62 heures soit environ 3.5 postes (chiffres donnés en CTA). Les conditions d'accueil, de travail des personnels et la qualité du service rendu seront encore une fois dégradés. En 2008 les collèges du 63 avaient un H/E de 1.32, il sera à la rentrée prochaine de 1.24.

Pour rentrer dans l'épuration gouvernementale, les leviers classiques sont actionnés

- Prévision du nombre d'élèves sous évaluée.
- Effectifs des classes surchargés.
- Volume d'HSA conséquent, souvent difficile à placer compte tenu des contraintes particulières ; et dont la déclinaison dans les établissements entraine souvent des tensions et des effets néfastes sur l'ensemble des personnels et sur la dynamique des établissements.

Et un élément nouveau le non respect des horaires officiels définis par les textes. En effet l'an dernier déjà, 0.5 heure par division en 5e 4e a disparu. Cette année c'est une heure d'IDD en 5e et 4e qui n'est pas donnée. Cette mesure représente un retrait de 419 heures.

Enfin, nous nous interrogeons sur les fortes disparités constatées au niveau des heures données au titre de l'autonomie. Il y a là une opacité qui pose question. Doit-on y voir le résultat des dialogues de performances et les premiers effets de la mise en concurrence des établissements ? Politique de gestion a laquelle notre fédération est totalement opposée.

L'école n'est plus qu'un gisement d'économies.

L'UNSA Education condamne vigoureusement cet amoindrissement du service public d'éducation et appelle tous les personnels à se mobiliser sur le terrain pour faire obstacle à cette politique destructrice.